

\* pour l'Asie, 6,42 millions \$ plus 4,5 millions \$ en aide en nature afin de poursuivre, de concert avec d'autres donateurs, le programme de longue date et largement fructueux mené au Bangladesh;

\* pour l'Afrique et le Moyen-Orient, 2,45 millions \$ destinés à des activités modestes en Érythrée, en Tanzanie, en Égypte et en Afrique australe (rien dans les pays francophones);

\* pour les Amériques, rien (en 1995-1996, un programme de petite envergure, soit de 475 000 \$, a été mené en Haïti; le montant total de notre aide dans ce pays atteint environ 47 millions \$).

L'équilibre des démarches, par opposition à leur *niveau*, semble à peu près convenable, sauf pour les exceptions importantes suivantes :

a) Il faudrait rétablir à son **niveau original** notre **contribution à la FIPF** étant donné la grande qualité du travail sur le terrain accompli par cette organisation et le rôle utile qu'elle joue dans l'orientation et la coordination du travail des ONG canadiennes et des autres ONG oeuvrant dans le domaine du planning familial à l'étranger;

b) Nous devrions **mettre davantage l'accent sur l'Afrique**, où le problème démographique se pose avec la plus grande acuité, et où, d'après *Le Canada dans le monde*, nous allons nous occuper de la croissance démographique, qui constitue un des trois principaux thèmes de notre action (voir ci-dessus);

c) Il faudrait **entreprendre une démarche spéciale en Afrique francophone**, étant donné que :

— les problèmes démographique sont particulièrement graves dans la plupart des pays de cette région (voir les pages 3 et 34);

— il s'agit d'une région qui suscite beaucoup d'intérêt pour notre politique étrangère et où nous concentrons une bonne part de notre aide (nous avons accordé pendant des années une aide généreuse au Rwanda et au Burundi, mais nous n'avons pas dépensé un cent au chapitre de la population dans ces pays);

— d'autres pays industrialisés francophones, notamment la France, ont des programmes négligeables d'aide en matière de population, ce qui fait du Canada le seul intervenant éventuel sérieux dans le domaine, mis à part USAID.

En outre, les arguments que nous avons fait valoir antérieurement dans ce document sous la rubrique des « Enjeux pour l'avenir » (voir page 35) devraient être examinés par les experts de l'ACDI.

L'ACDI doit sans tarder faire plus pour garantir la présence d'experts en population dans ses diverses directions générales. Autrement, les programmes ne seront pas efficaces.